

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE ENSEIGNE AU RESTAURANT LE MONTAGNAIS

Beaupré, le 9 octobre 2019 – Dans le cadre du Fonds régional d’embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d’une nouvelle enseigne au restaurant *Le Montagnais* à Sainte-Anne-de-Beaupré.

L’inauguration de cette enseigne a été dévoilée en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L’Ange-Gardien, de M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, de M. Claude Ménard et de M. Daniel Vermette, copropriétaires du restaurant *Le Montagnais*.

«*Nous avons investi une somme importante pour donner une nouvelle image à notre entreprise : agrandissement du bâtiment, rénovation de ce dernier, aménagement paysager en façade et nouvelle enseigne. Nous en sommes très fiers et les retombées économiques ont dépassé nos attentes*», précise M. Claude Ménard.

Il s’agit de la première entreprise qui a complètement modifié l’apparence de son bâtiment et de son environnement et qui s’intègre très bien dans le paysage environnant.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux jusqu’à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l’aide financière s’élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d’obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d’au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com